

Mettre en œuvre le nouveau congé paternité

La France déjà bien placée en termes de congé paternité va être dans le peloton de tête des pays occidentaux à compter de juillet 2021 avec la réforme votée à l'automne dernier :



Congé paternité : la France prend de l'avance

- Espagne : 16 semaines dont 10 transférables à la mère
- Chine : 7 à 30 jours selon les provinces
- Finlande : 9 semaines dont 3 utilisable pendant le congé maternité de la mère rémunéré 70% du salaire ou 40% ou 25% selon le niveau de revenus
- Slovénie : 30 jours
- Lituanie : 4 semaines
- France : A compter du 1/07/2021 – 28 jours dont 7 obligatoires
- Autriche : 28 jours faiblement rémunéré (22€/jour)
- Bulgarie : 15 jours
- Uruguay : 13 jours dans le privé mais seulement 10 dans le public
- Espagne : 12 jours
- Australie, Belgique, Chypre, Danemark, Estonie, Irlande, Luxembourg, Pologne : 2 semaines
- Roumanie : 5 à 15 jours selon que le père a suivi une formation spécifique pour prendre soin de son 1er enfant ou non
- Afrique du Sud, Lettonie, Royaume-Uni, Suède : 10 jours
- Italie : 7 jours
- Brésil (secteur privé), République Tchèque : 1 semaine
- Chili, Hongrie, Israël, Mexique, Pays-Bas, Québec : 5 jours
- Corée : 3 jours
- Grèce : 2 jours
- Malte (secteur privé) : 1 jour
- Allemagne, Croatie, Etats-Unis, Islande, Japon, Norvège, Nouvelle Zélande, Portugal, Russie, Slovaquie, Suisse : 0 jours

Tous les pays de l'Union Européenne devront proposer 10 jours avant 2022

Source : 16th international review of Leave Policies and Related research 2020 Fern Universität+ infos récentes disponibles

Si le rapport Cyrulnik sur les 1000 premiers jours de l'enfant préconise un congé paternité de 9 semaines, l'allongement à 4 semaines dans le contexte actuel est déjà une première étape favorable pour permettre aux pères de faire la connaissance de leur enfant et aider leur compagne dans ces premières semaines où fatigue et changement d'organisation sont un vrai challenge.

C'est surtout une manière concrète d'encourager une meilleure égalité homme-femme. En effet, les hommes en s'investissant davantage dans la vie familiale vont mieux partager la charge parentale qui repose à ce jour principalement sur les femmes.

Mais quelles sont les conditions à respecter pour que ce congé soit le plus utilisé possible ?

Plus que le caractère obligatoire de la première semaine de congé paternité, c'est l'attitude des entreprises et des managers qui permettra aux pères de se sentir autorisés à prendre ce temps

La mise en place réelle de ce congé sera facilitée si :

- Le top management donne l'exemple.
- Le salaire des pères dépassant le plafond de la sécurité sociale est complété par l'entreprise pendant le congé paternité.

- Les augmentations des salariés hommes et femmes ayant pris un congé paternité / maternité sont surveillées pour éviter toute stagnation non justifiée par un manqué avéré de performance. Une société comme Total suit ainsi pendant 5 ans le salaire de toute jeune mère.
- Les managers sont sensibilisés, formés et encouragent les pères à assumer leurs responsabilités familiales.

Une fois les congés légaux (maternité, paternité) écoulés, la question se pose pour l'accueil de l'enfant jusqu'à son entrée en maternelle. En plus du développement indispensable de modes de garde variés et qualitatifs (crèches, assistantes maternelles, garde partagée, ...) nous recommandons de donner à tous les parents qui le souhaitent la possibilité de bénéficier de temps avec leur enfant, comme le préconise le rapport Cyrulnik, avec une offre de congé parental diversifiée.